Craponne Sur Arzon

L'Écho

N°147 / décembre 2026

LA NEIGE PEUT ARRIVER VITE : ANTICIPONS ENSEMBLE !

Les conditions climatiques évoluent et les épisodes neigeux, parfois soudains, peuvent survenir rapidement. Même si les chutes de neige ne sont pas toujours importantes dans notre région, elles peuvent compliquer les déplacements et rendre les routes et les trottoirs glissants.

Face à ces situations, les services municipaux se mobilisent pour assurer, dans la mesure des moyens disponibles, le déneigement des voies communales. Les interventions sont organisées selon des circuits définis, avec une attention particulière portée aux axes principaux, points sensibles et équipements publics.



Toutefois, le déneigement de l'ensemble des voies ne peut pas toujours être réalisé simultanément. Il est donc important que chacun fasse preuve de prudence, anticipe ses déplacements, ses équipements et adapte sa conduite aux conditions météorologiques.

La sécurité est l'affaire de tous, chaque riverain est tenu de déneiger le trottoir situé devant son habitation ou son commerce et de le rendre moins glissant en utilisant du sable ou du sel.

Ce geste de proximité est essentiel pour faciliter les déplacements des piétons et prévenir les chutes, notamment celles des personnes âgées, des enfants et des personnes à mobilité réduite.

En période hivernale, l'anticipation, la vigilance et la solidarité sont indispensables.

JANVIER 2027 : NOTRE COMMUNE SE FAIT RECENSER !

Du 21 janvier au 20 février, des agents recenseurs, recrutés par la mairie et munis d'une carte officielle, se présenteront auprès des habitants afin de participer à une campagne de recensement organisée par l'INSEE.

Cette opération concerne tous les habitants et tous les logements de la commune.

Le recensement ne sert pas uniquement à connaître le nombre de personnes qui habitent notre commune. Il permet surtout de mesurer l'évolution de notre population et d'adapter les moyens aux besoins de chacun.

Les chiffres recueillis ont des conséquences concrètes sur la vie communale :

- Les finances communales : la population officielle intervient dans le calcul de certaines dotations versées par l'État.
- Les écoles : connaître le nombre d'enfants et l'évolution des familles permet d'anticiper les besoins scolaires.
- Les équipements : salles communales, installations sportives, espaces publics et services de proximité.
- Les services à la population : transports, logements, accompagnement des personnes âgées et services destinés aux familles.

C'est pourquoi il est essentiel que chaque personne soit correctement recensée. Une personne oubliée, un logement non déclaré ou une situation mal renseignée peuvent impacter les finances de notre commune ou ses services.

Les agents recenseurs remettront les informations nécessaires pour répondre au questionnaire, de préférence par Internet. Pour les personnes qui ne peuvent pas utiliser ce moyen, une réponse sur papier sera possible.

Derrière les chiffres, il y a notre quotidien, nos familles, nos enfants, nos aînés et les services dont nous avons tous besoin.

Cette opération représente un véritable enjeu pour les cinq prochaines années.

Nous comptons sur votre participation.



JEU-CONCOURS DE LA HALLE AUX ARTISTES

La Halle aux Artistes évolue avec un nouveau bureau et de nouveaux projets, à commencer par un salon "Artzance" revisité en mars et une exposition "Un lieu, un artiste" en août !

Afin d'inaugurer ces changements, l'association propose à tous les habitants de Craponne et alentours, de **créer le nouveau logo de La Halle aux Artistes**. Le concours est ouvert à tous, toutes techniques artistiques sont acceptées.

Laissez s'exprimer votre créativité !

Envoi des projets par mail : lahalleauxartistes43@gmail.com **avant le 31 décembre 2026**.

Résultats du concours en début d'année prochaine avec un lot surprise à la clef.

Renseignements : 07 57 40 78 28.

LA MAISON DE SANTÉ ACCUEILLE UN MÉDECIN JUNIOR

Depuis le 2 novembre, Benjamin Monnier, bien connu à Craponne où résident ses parents, a rejoint la maison de santé, place du Marchédial, en qualité de docteur junior.
Formé au CHU de Saint-Étienne, il fait partie des 15 docteurs juniors accueillis en Haute-Loire dans le cadre d'un dispositif mis en place par l'État. Le but est de favoriser l'installation de médecins généralistes dans les territoires sous-dotés et répondre aux enjeux d'accès aux soins.
Pour une durée de 12 mois, Benjamin Monnier consultera quatre jours par semaine, sous la supervision d'un médecin sénior, avant de s'installer aux côtés des autres professionnels de santé. Ce dispositif vise à permettre aux futurs médecins généralistes de consolider leurs compétences, tout en apportant un renfort médical aux territoires qui en ont le plus besoin. Au total, plus de 300 docteurs juniors ont rejoint la région Auvergne Rhône Alpes.

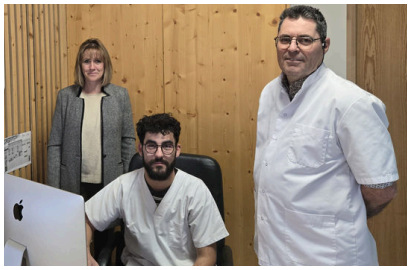

AGENDA

Vendredis	*Permanence Vie libre (addictions) de 9h à 11h30 à France Services.*
Vendredis & samedis	*Vesti-boutique de la Croix Rouge, place du For (vendredis de 14 à 17h, samedis de 9 à 12h)*
Samedis	• *Boutique solidaire du Secours Catholique, 5 place Charles de Gaulle, de 9h à 12h* • *Géotrupes espace de gratuité pendant le marché (11 place aux fruits)* • *Espace Bolène de 10h à 12h (7 place Neuve)* • *Marché*
2	Atelier photo à destination des ados (+ de 11 ans) avec Agathe Waechter, de 14h à 15h30 en mairie. Gratuit, sur inscription au 04 71 03 21 14.
3	Permanence notaire de 10h à 12h à France Services, sur RDV : 07 87 20 77 67.
4	Marché de Noël du Centre Hospitalier de 11h à 20h.
4	Soirée sur le thème “pour une forêt vivante” à partir de 20h à la salle de la Grenette, spectacle musical "l'homme qui plantait des arbres", participation "au chapeau" au profit des artistes, discussion échange avec des professionnels du secteur
4 & 5	Braderie de la Croix Rouge (tout à -50%) le vendredi de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h.
5	Téléthon du Centre Hospitalier : vente de Kapla et construction collective dès 17h au CHPCA.
5	Grenette en scène : Festival de l’humour à 19h30 à la Grenette. Tarif : 12€. Inscription en ligne conseillée : https://urls.fr/maOgxx
6	Cinéma, salle de la Grenette, à 17h30 “L’affaire Marie-Claire” et 20h “une femme d’aujourd’hui
6	Super loto des écoles catholiques à partir de 14h à la salle polyvalente. Partie spéciale enfants. Tombola, buvette et vente de gâteaux sur place au profit de l’APEL. 4 € le carton ; 20 € les 7
7	Temps d'accueil parent-enfant autour du jeu de 10h à 12h au pôle petite enfance.
7	Permanence impôts sans RDV de 10h30 à 12h et de 15h à 16h30 Espace France Services.
11	Permanence de Que Choisir Ensemble en mairie, de 8h30 à 12h. RDV au 04 71 02 29 45.
11	Permanence CIDFF, accès aux droits, lutte contre les violences, à l'Espace France France Services. Tel : 04 71 09 49 49
11	Soirée d’exception Micro-Folie : diffusion de l’opéra baroque “Platée” de Jean-Philippe Rameau, à 19h30 à la Grenette. Gratuit. Tout public, à partir de 9 ans.
13	Cinéma, salle de la Grenette, à 16h “L’île des souvenirs”
14	Permanence de l'Espace Conseil France Renov' de 10h à 12h et de 14h à 16h à l'espace France Services, sur RDV au 04 43 07 11 30.
18	Micro-Folie sur l’histoire de la photo à 18h30 en mairie. Tout public, durée 45 min. Gratuit. Renseignements 04 71 03 21 14.
19	Concert de Noël Envol’Art avec la participation d’enseignants des Ateliers des Arts à 17h à l’église. Participation libre.
19	Bal de Noël, organisé par l’association Y’Aka, à partir de 22h30, salle polyvalente route du stade.
19, 20 et 21	Trains du Père Noël au départ de la gare à 15h. Tarifs : 13 € ; 9 € (3-14 ans) ; 2 € (- 3 ans). Réservation en ligne : https://chemindeferduhautforez.addock.co
20	Cinéma, salle de la Grenette, à 20h “Karma”
21	Cinéma-goûter, salle de la Grenette, à 16h “Le pôle Express”, séance gratuite pour les enfants.
22	Lecture sur le thème de Noël à 10h au Cyprès par la médiathèque, pour les enfants de 0 à 6 ans. Gratuit.
22	Marché de noël festif des producteurs du Bancal de 15h à 20h sur la place du For. Spectacle de feu “La naissance des volcans” avec la Cie Galissandre à 18h.
23	Spectacle de Noël jeune public du Centre Social, à 15h à la Grenette, avec la Compagnie "Par les deux bouts". Réservation conseillée au 06 74 39 79 90. Tarifs : 5 € adulte et 1 € enfant.
24	Animation de Noël, fg constant, promenade en ânes, maquillage de 14h à 17h, visite du Père Noël à 16h.

Retrouvez le programme du cinéma complet et actualisé sur : la page Facebook “Cine Plateau”, le site web www.cinevasion43.cinegestion.fr
Bureau d'Information Touristique (BIT) de Craponne-sur-Arzon : 04 71 03 23 14 / craponne@lepuyenvelay-tourisme.fr

Pour recevoir le journal municipal par mail : inscription à craponnesurarzon@craponnesurarzon.fr

Directeur de Publication : Commission Extra-Municipale - Ville de Craponne-sur-Arzon www.craponnesurarzon.fr / Facebook : villedecraponnesurarzon
IPNS – Ne pas jeter sur la voie publique